OEUVRE DE SECOURS

POUR LES

VICTIMES DE LA GUERRE EN BELGIQUE

Rapport

DE SEPTEMBRE 1914 AU 15 JUIN 1917

Par A. De JARDIN
Secrétaire-Trésorier Honoraire

COMITE CENTRAL EXECUTIF
59, Rue Saint-Pierre
MONTREAL

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

OEUVRE DE SECOURS POUR LES VICTIMES
DE LA GUERRE EN BELGIQUE

Rapport

DE SEPTEMBRE 1914 AU 15 JUIN 1917

Par A. De JARDIN
Secrétaire-Trésorier Honoraire

COMITÉ CENTRAL EXECUTIF
59, RUE SAINT-PIERRE
MONTREAL

Oeuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale le Duc de Connaught et de Son Excellence le Duc de Devonshire, Gouverneur-Général du Canada.

PROTECTEURS:

Le Très Honorable Sir Robert Borden
Le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier
L'Honorable Sir Lomer Gouin
Sa Grandeur Monseigneur Bruchési
Le Très Révérend Evêque Farthing
Lord Shaughnessy, Sir H. Montagu Allan, Sir Herbert B. Ames, M.P., L'Hon. F. L. Béique, M. E. J. Chamberlain, M. M. Chevalier, l'Hon. Raoul Dandurand, Sir Herbert S. Holt, M. C. R. Hosmer, Sir Alexandre Lacoste, l'Hon. Rodolphe Lemieux, M.P., Sir Vincent H. Meredith, Bart.

COMITE EXECUTIF CENTRAL:

PRESIDENT:

M. M. Goor, Consul Général de Belgique, Ottawa

VICE-PRESIDENTS:

M. C. I. de Sola, Consul de Belgique, Montréal
M. H. Prud'homme, Stellarton, N. E.

SECRETAIRE-TRESORIER HONORAIRE:

M. A. De Jardin, Montréal

MEMBRES DU COMITE EXECUTIF:

MM. J. H. A. Acer, J. H. Biermans, W. A. Black, A. N. Brodeur, L. S. Colwell, R. Dale, E. de Boeck, A. J. de Bray, L. Fortier, G. Francq, D. E. Galloway, R. Neilson, l'Hon. G. Simard, A. Surveyer, E. N. Todd, Guy Tombs.

AUDITEURS HONORAIRES:

Sharp, Milne & Company, Comptables assermentés.

RAPPORT

Au cours d'un article de la Revue Catholique Allemande, l'"Algemeine Rundschau", reproduit par le Tyd, (No. du 30 janvier, 1917) le Docteur Eug. Jaeger, député du Centre au Reichstag, a louangé comme suit l'armée belge:

"SI LA BELGIQUE NOUS AVAIT LAISSE PASSER, NOUS N'AURIONS PAS ETE OBLIGES D'ECRASER L'ARMEE ET DE CONQUERIR LE PAYS. DANS CE CAS, NOUS AURIONS PU METTRE EN LIGNE, LE LONG DE LA MARNE, AU MOINS CINQ CORPS D'ARMEE DE PLUS, NOUS AURIONS VAINCU ET NOUS AURIONS OCCUPE PARIS. LA RESISTANCE DE LA BELGIQUE AVAIT SAUVE LA FRANCE, ELLE A DONNE A L'ANGLETERRE LE TEMPS D'ORGANISER DES FORCES CONSIDERABLES; ELLE NOUS A FORCES DE FAIRE UNE GUERRE DEFENSIVE."

Le fait que le Canada avait réalisé longtemps avant ceci le noble sacrifice fait par la Belgique est amplement prouvé par la réponse généreuse et spontanée qu'il a faite quand, peu de temps après la chute de Liège, les hordes allemandes couvrirent la Belgique et qu'il devint évident que de puissants efforts étaient nécessaires pour importer en Belgique, sans aucun délai, d'énormes quantités de nourriture pour sauver d'une véritable famine plus de 7,000,000 d'êtres humains.

L'Oeuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique avec un Comité Central à Montréal et de nombreux comités provinciaux et sous-comités, fut formée pour disposer des fonds si généreusement offerts par le Canada pour secourir la Belgique.

A cette époque, la nourriture et le vêtement étaient ce qui manquait le plus et une organisation couvrant le monde entier, connue sous le nom de Commission de Ravitaillement en Belgique, fut formée en Angleterre pour s'occuper des aliments importés. Le Comité Central Exécutif décida d'expédier en Belgique, par l'entremise de cette organisation, les nombreux dons d'aliments et de vêtements qu'il recevait dans ses spacieux entrepôts. Il fut aussi décidé que les dons en argent seraient employés à l'achat au Canada de produits canadiens, lesquels, en autant que possible, seraient expédiés de ports canadiens en Belgique, sous la protection de la Commission.

Cette ligne de conduite a été strictement suivie et l'on peut juger de l'importance des dons envoyés par les chiffres donnés plus loin dans ce rapport.

Avec l'occupation prolongée de la Belgique par les Huns modernes, et par suite de l'insuffisance des importations d'aliments, encore aggravée par le fait que la plupart des industries de la Belgique — le pays le plus industriel du monde — furent arrêtées, la santé des Belges commença à dépérir. On le remarqua surtout chez les enfants et de nombreuses organisations, ayant à leur tête des personnes généreuses et pleines d'ardeur, furent amenées à s'occuper spécialement des enfants. Ces oeuvres charitables avaient et ont encore un grand besoin de fonds pour effectuer leur travail.

Le Comité Central Exécutif Canadien était cependant incapable de répondre à leur appel parce qu'il faisait tout ce qu'il était en son pouvoir pour aider, et aider substantiellement la Commission de Ravitaillement en Belgique, laquelle organisation avait aussi un grand besoin de fonds.

La situation a subi un changement dans l'espace des quelques dernières semaines. Les aliments ne peuvent plus être importés en Belgique en aussi grandes quantités que par le passé à cause du manque de moyens de transport; il ne peut être expédié plus que pour la valeur remise, par le Gouvernement belge, à la Commission, au moyen des fonds généreusement prêtés, au début par les Gouvernements anglais et français, et maintenant par le Gouvernement des Etats-Unis.

Le Fonds de Secours Belge au Canada n'est donc plus requis d'aider la Commission et, avec le généreux appui du public canadien, il sera donc capable à l'avenir de prêter une main secourable aux autres organisations charitables s'occupant du bien-être des enfants, lesquelles ne demandent pas d'importations de marchandises, mais plutôt de l'argent pour remplir leur noble tâche.

Le Comité Central Exécutif en présentant le compte-rendu de son travail et de la part prise par le Canada dans l'oeuvre grande et noble du salut de la Belgique, divisera son rapport en deux parties:

1o. Travail de la Commission de Ravitaillement en Belgique et participation du Canada.

2o. Besoins actuels de la Belgique et moyens pour le Canada d'aider dans l'avenir.

Travail de la Commission de Ravitaillement en Belgique et Participation du Canada

La Belgique était avant la guerre un pays à la fois intensivement industriel et agricole. Son industrie agricole ne pouvait cependant nourrir toute la population que dans une petite mesure, et l'on peut à peine s'en étonner quand on se rappelle que la Belgique a une population de 652 habitants par mille carré, contre moins de deux habitants au Canada.

La Belgique n'était pas préparée à l'attaque soudaine des Allemands et n'avait pas, par conséquent, de grandes provisions d'aliments disponibles, sans compter que les provisions existantes furent promptement réquisitionnées par les Huns, lors de leur première ruée à travers la Belgique. Ils ne s'occupèrent aucunement de ce que cette barbare action représenterait aux milliers de personnes qui ne savaient pas d'où viendrait leur prochain repas. Ce fut alors que, 7,000,000 personnes étant menacées de mourir de faim, M. Hoover organisa la Commission de Ravitaillement en Belgique et expédia en toute hâte dans ce pauvre pays les secours qui devaient les sauver.

Le fait que la Commission, — organisée d'une manière aussi effective, et aussi généreusement aidée qu'elle l'a été, d'un bout à l'autre du monde, — n'a été capable de faire que le strict minimum pour repousser la famine, est prouvé par les chiffres suivants qui indiquent la différence entre les importations de la Commission et les importations normales avant la guerre, alors que la Belgique pouvait retirer le plein fruit de ses industries agricoles:

Nourriture humaine principalement	Importations normales (tonnes métriques)	Importations de la Commission
Blé et farine	1,490,000	546,493
Riz	21,000	48,909
Fèves et pois	55,000	26,735
Lard, saindoux, viandes et autres substances grasses	124,000	18,797
	1,690,000	640,934

Fourrage principalement		
Maïs	550,000	102,815
Seigle	120,000	
Orge	350,000	
Avoine	130,000	
Graines de lin, etc.	200,000	
	1,350,000	102,815

Ce n'est pas notre intention de faire l'historique complet de la Commission de Ravitaillement en Belgique, mais nous désirons simplement donner un aperçu général du travail accompli par cette organisation que le Canada a eu le privilège d'aider dans sa noble tâche pendant plus de deux ans et demi.

M. Hoover et les quelques Américains qui l'aidèrent donnèrent leurs services volontairement et sans rémunération. Le généreux esprit qui les poussa à agir ainsi et l'enthousiasme, l'intelligence et l'énergie avec lesquels ils remplirent la tâche qu'ils s'étaient eux-mêmes imposée constitue l'un des secrets du glorieux succès qui a couronné leurs efforts. Ils n'ont pas seulement été les instigateurs du système financier de la Commission, le contrôlant, s'occupant de l'achat au meilleur compte possible des aliments nécessaires, de l'expédition de ces aliments à Rotterdam, mais prirent aussi en mains le grand problème de distribuer convenablement ces immenses secours à des entrepôts ou dépôts centraux spécialement choisis en Belgique, d'où la distribution aux nécessiteux se faisait encore sous leur surveillance et protection.

Peu d'entreprises dans le monde ont atteint le formidable chiffre d'affaires de la Commission; on le comprend facilement quand il est dit que le budget de la Commission dépassait $14,000,000 par mois.

FINANCES

Financer une telle entreprise était une tâche de formidables proportions. Elle fut cependant rendue comparativement facile par le fait que dans leur intense désir de s'aider eux-mêmes, le peuple et le Gouvernement belges remuèrent ciel et terre; ceci est prouvé par les faits suivants:

1.—La Commission de Ravitaillement en Belgique calcule qu'en deux ans, elle fit un profit de $22,000,000 sur les aliments vendus en Belgique, représentant une taxe, que les Belges capables de payer pour leur nourriture s'imposèrent d'eux-mêmes; la Commission cal-

cule aussi, que les Belges fortunés en Belgique contribuèrent, en outre des $22,000,000 mentionnés ci-dessus, pour au moins $50,000,000 pour secourir la misère.

2.—Les réfugiés belges en Angleterre au nombre d'environ 250,000 fournissent de $200,000 à $300,000 par mois qu'ils prélèvent sur leurs salaires pour secourir les affligés en Belgique.

3.—Le Gouvernement belge, grâce aux prêts qui lui ont été accordés d'abord par la Grande-Bretagne et la France et ensuite par le Gouvernement des Etats-Unis, paye à la Commission $7,500,000 par mois.

Le solde de fonds requis a été fourni volontairement par des souscripteurs dans tout le monde civilisé, mais spécialement dans l'Empire Britannique, comme le démontrent éloquemment des dons "per capita" tels que $1.23 pour l'Australie, $1.98 pour la Nouvelle-Zélande et $6.58 pour la Tasmanie.

ACHATS D'ALIMENTS

Par l'achat judicieux sur une grande échelle dans les principaux marchés, et en demandant toujours le concours des compagnies commerciales, industrielles et de transport, la Commission fut à même de se procurer les aliments nécessaires aux plus bas prix possible; ceci est indiqué clairement par le fait que le blé de la Commission, par exemple, a été acheté et délivré en Belgique et dans le Nord de la France à un prix inférieur de 20 schellings par tonne, ou environ 8 pour cent du prix moyen d'une cargaison à Londres.

Il est intéressant de noter qu'une grande proportion du blé et de la farine envoyés en Belgique, à part de ce qui a été acheté par le Comité Central Exécutif Canadien, provient du Canada.

EXPEDITIONS

Afin d'assurer un transport économique, la Commission a décidé d'affréter et de contrôler elle-même ses navires, sous la protection du pavillon de la Commission, lequel est maintenant connu dans le monde entier sous l'appellation "Flag of Mercy."

Il y eut beaucoup de difficultés à surmonter dans ce département de la Commission, difficultés dont la solution nécessita la négociation et la signature de traités entre divers gouvernements belligérants. Ces traités aboutirent éventuellement à l'octroi par le Gouvernement allemand aux bateaux de la Commission de saufs-conduits les protégeant contre les attaques sous-marines, pourvu

qu'ils suivraient le passage qui leur était fixé. En dépit de ces garanties, des bateaux ont cependant été coulés, mais il a été établi par la Commission dans nombre de cas, que ceci était dû au manque de soins des commandants qui, afin de sauver du temps et sans se soucier du danger qu'ils couraient, n'ont pas suivi le passage indiqué. D'autres cas n'ont pas ainsi été prouvés, mais il subsistait des doutes suffisants sur la manière dont les bateaux avaient été coulés, pour ne pas définitivement mettre en doute la bonne foi du Gouvernement Allemand, quoiqu'il soit difficile à tout être civilisé de croire en cette bonne foi.

Il est à remarquer cependant que tandis que ces pertes de navires menaçaient la Belgique d'une famine générale, en occasionnant du délai dans l'arrivée des approvisionnements nécessaires, elles ne constituèrent pas de pertes financières pour la Commission, car les cargaisons étaient entièrement assurées et dans chaque cas la Commission en recouvra la pleine valeur.

DISTRIBUTION DES ALIMENTS

La tâche probablement la plus pittoresque et en même temps la plus compliquée de la Commission était celle de sauvegarder les aliments importés et de veiller à ce qu'il en soit fait une distribution convenable aux personnes auxquelles ils étaient destinés.

Ce travail fut entrepris par environ quarante Américains qui veillèrent à ce que pas une seule parcelle des aliments importés allât aux Allemands; ils firent même plus: ils négocièrent auprès du Gouvernement Allemand et obtinrent que les aliments de production belge seraient gardés pour l'usage des Belges.

Aucune précaution ne fut jugée trop grande pour la surveillance stricte et soigneuse des importations. Ces importations aussitôt arrivées à Rotterdam étaient transportées aux entrepôts de la Commission, d'où elles étaient expédiées aux différents dépôts en Belgique. Les barges ou wagons étaient soigneusement scellés avec le sceau de la Commission, et ce sceau n'était brisé que par un officier de la Commission. On vendait des coupons à ceux qui étaient en état de payer et ceux qui n'étaient pas en état de le faire les recevaient gratuitement. Les détenteurs de ces coupons avaient droit à la quantité d'aliments nécessaire qui, malheureusement, représentait toujours le strict minimum pour conserver la vie. Tandis que ce travail était effectué sous la surveillance directe des membres américains de la Commission, ces derniers reçurent une aide inappréciable, pour assurer l'efficacité de leur travail et empêcher les abus, du Comité National de Secours et d'Alimentation, lequel comprenait environ 30,000 personnes volontaires.

Les rations distribuées consistant surtout en une tranche de pain et un bol de soupe par jour — rien que le strict minimum pour empêcher les adultes de mourir de faim, — se trouvèrent pitoyablement insuffisantes pour les enfants qui, en nombre toujours croissant, commencèrent à souffrir de la tuberculose, du rachitisme et

autres maladies infantiles, qui menacèrent de causer la disparition en masse d'une génération entière. Comme les Allemands avaient défendu aux médecins belges de voyager au-delà des limites de leur propre ville, un éminent docteur fut envoyé des Etats-Unis et dans ses voyages par toute la Belgique, constata que la cause de tout ceci était le manque de nourriture convenable. L'on chercha immédiatement les moyens à prendre pour fournir sans retard aux 1,250,000 enfants ainsi menacés de la mort un repas supplémentaire consistant en un biscuit contenant les substances grasses nécessaires et un peu de cacao ou de sucre pour le rendre plus agréable au goût. Ceci constitua un gros fardeau de plus pour la Commission dont les ressources étaient déjà insuffisantes, mais les difficultés furent surmontées, et dans les conditions présentes, et en dépit de la diminution des importations, le premier soin de la Commission sera de maintenir ce repas supplémentaire.

Aussitôt que la guerre fut déclarée par les Etats-Unis, le Gouvernement Américain trouva nécessaire de retirer de la Belgique tous les membres américains qui avaient surveillé et dirigé le travail de secours. Il était nécessaire dans l'intérêt des alliés que le travail fut surveillé par des neutres de toute intégrité, afin d'être certains que comme par le passé, les Allemands n'interviendraient en aucune façon dans le travail, ni ne profiteraient des importations d'aliments. M. Hoover ne fut cependant pas pris par surprise. Avec une prévoyance remarquable, il s'attendait depuis longtemps à voir son pays se ranger du côté des Alliés et avait, en conséquence, pris toutes les précautions nécessaires.

Il en résulta que les membres américains de la Commission qui se trouvaient alors en Belgique furent, sans accroc, remplacés par des représentants hollandais tout spécialement choisis. Ces représentants hollandais ont été désignés par le Gouvernement des Pays-Bas parmi des personnalités connues par leur intégrité et leur habileté administrative. Leur nomination a reçu l'approbation du Gouvernement anglais et aussi celle des membres de la Commission. Cette procédure est une garantie certaine de la compétence et de l'intégrité des personnalités choisies. Ceci est prouvé par la déclaration de M. Hugh Gibson, ancien premier secrétaire de la Légation Américaine à Bruxelles, actuellement premier secrétaire de l'Ambassade Américaine à Londres, qui a dit:

"L'alimentation des enfants de Belgique doit être continuée. La re-"traite des fonctionnaires diplomatiques et des agents de la Commission "de Secours Belge n'empêchera ni ne dérangera la distribution des ali-"ments. Les autorités hollandaises et les comités de secours qui prennent "en mains le travail de la Commission de Secours Belge sont compétents "et comprennent la situation et sont de plus certains de poursuivre le "travail avec efficacité."

Après cette courte esquisse de la Commission de Ravitaillement en Belgique, nous passerons maintenant à la splendide participation du Canada dans ce noble travail:

CONTRIBUTION DU CANADA A LA BELGIQUE

Le Canada a prouvé sa persévérante sympathie pour les innocentes victimes de la guerre — la plupart des femmes et des enfants — à présent sous le talon des Allemands sans conscience, en souscrivant à l'Oeuvre de Secours Belge, en dépit des nombreux appels faits à sa générosité par suite de sa glorieuse participation dans cette grande guerre.

Depuis quelque temps les souscriptions ont été moins élevées qu'au début; on s'explique difficilement que les besoins de la Belgique existent toujours, et bien plus, qu'ils augmentent continuellement au fur et à mesure que s'épuisent les ressources naturelles du pays. C'est pourquoi le Comité a dû tenir constamment sous les yeux du public la situation véritable de la Belgique, avec ses horreurs passées et présentes. A cette fin, il a fait une publicité considérable et grâce à l'infatigable appui accordé par la presse canadienne, le public a répondu avec une générosité dépassant toutes les espérances.

Les souscriptions du peuple canadien, par l'entremise du Comité Central Exécutif Canadien de l'Oeuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique, atteignaient, au 15 juin 1917, le total de $2,827,191.47.

Il faut ajouter à cette somme $5,606.19 reçus par le Comité Central Exécutif des sources suivantes: Terre-Neuve, $68.10; Etats-Unis d'Amérique, $5,434.05 (aussi $2,765.70 en marchandises); Angleterre, $27.43; Hawai, $55.00; Chine, $21.61, ou un total reçu par le Comité Central Exécutif de $2,835,563.26.

D'importantes sommes d'argent ont aussi été envoyées directement, par des Canadiens, à l'organisation belge de secours en Angleterre, le "Comité National de Secours en Belgique"; ou à diverses organisations charitables par l'entremise du Consul Général de Belgique au Canada, M. M. Goor. Ces dons se divisent par provinces comme suit:

Gouvernement Canadien	$23,750.00
Nouvelle-Ecosse	6,051.62
Nouveau-Brunswick	48,014.00
Ile du Prince Edouard	5,764.00
Québec	40,740.57
Ontario	21,192.52
Manitoba	4,677.05
Saskatchewan	67,116.92
Alberta	5,173.05
Colombie Britannique	7,939.89
Territoire du Yukon	3,393.95
Non classifiés	541.66
	$234,355.23

Ces souscriptions ajoutées à celles reçues par le Comité Central Exécutif font un total de $3,061,546.70 ainsi contribué par le Canada, soit 42½c par tête (prenant pour base le dernier recensement disponible, celui de 1911).

Le montant contribué par l'entremise du Comité Central Exécutif et les nombreux comités provinciaux et sous-comités se compose comme suit:

Dons en Marchandises . . .	$1,495,042.71
Dons en Argent.	1,340,520.65
TOTAL	$2,835,536.36

DONS EN MARCHANDISES

La plus grande partie de ceux-ci a été reçue à la fin de 1914 et au commencement de 1915. Ils ont atteint un tonnage énorme et il convient de mentionner, que les différentes compagnies de chemins de fer du Canada ont donné l'appui le plus généreux à notre Oeuvre, en transportant gratuitement toutes ces marchandises, lorsqu'elles nous arrivaient en très grandes quantités. Les frais de transport ainsi épargnés atteignent certainement un énorme montant.

Les dons en nature reçus ont consisté en toutes sortes de marchandises, telles que blé, orge, riz, conserves de viandes, autres conserves, pommes de terre, couvertures, couvre-pieds, vêtements et d'énormes quantités de vêtements usagés. Le Comité, dans l'évaluation de ces marchandises a accepté les valeurs données par les généreux contributeurs, et quand aucune valeur n'était donnée, il a évalué raisonnablement les différentes consignations reçues; comme ces dernières étaient d'une nature plutôt hétérogène, les valeurs ne peuvent être qu'approximatives.

Les différentes cargaisons parties du Canada, telles qu'énumérées plus loin dans ce rapport, ont été évaluées à un chiffre beaucoup plus bas par la Commission de Ravitaillement en Belgique à qui elles étaient consignées, par suite de ce que la Commission ne détermine la valeur en dollars que pour les aliments.

Les dons en nature reçus se répartissent comme suit entre les différentes provinces (y compris les Etats-Unis d'Amérique):

Nouvelle-Ecosse	$514,907.52
Nouveau-Brunswick	142,170.74
Ile du Prince Edouard	33,074.62
Québec	167,207.61
Ontario	381,545.23

Manitoba	68,091.37
Saskatchewan	40,383.45
Alberta	65,280.23
Colombie Britannique	79,616.24
Etats-Unis d'Amérique	2,765.70
	$1,495,042.71

DONS EN ARGENT

Les dons en argent reçus par le Comité Central Exécutif proviennent des différentes sources suivantes:

Gouvernement de la Puissance du Canada	$50,000.00
Nouvelle-Ecosse	17,719.87
Nouveau-Brunswick	31,695.19
Ile du Prince Edouard	3,894.80
Québec	198,443.33
Ontario	562,159.88
Manitoba	217,919.92
Saskatchewan	132,403.58
Alberta	58,710.73
Colombie Britannique	59,532.98
Territoire du Yukon	1,159.37
Dons du Canada non classifiés	1,274.81
Total des dons en argent du Canada	$1,334,914.46
Terre-Neuve	68.10
Etats-Unis d'Amérique	5,434.05
Angleterre	27.43
Hawai	55.00
Chine	21.61
Grand total des dons en argent	$1,340,520.65

Le travail infatigable des différents Comités Provinciaux, en faveur des Belges a eu le résultat suivant:

	Total contribué en argent ou en marchandises (y compris montants envoyés directement à Londres ou en Belgique)	Contribution per capita
Nouvelle-Ecosse	$538,679.01	$1.09
Nouveau-Brunswick	221,879.93	.63
Ile du Prince Edouard	42,733.42	.46
Québec	406,391.51	.20
Ontario	964,897.63	.38
Manitoba	290,688.34	.64

Saskatchewan	239,903.95	.49
Alberta	129,164.01	.34
Colombie Britannique	147,089.11	.37
Yukon	4,553.32	.53

On comprendra plus clairement les résultats de la générosité du Canada et l'importance du travail entrepris par le Comité Central Exécutif en étudiant les relevés suivants:

RELEVE GENERAL (au 15 juin 1917)

A marchandises achetées (y compris assurance maritime et contre le feu, fret sur mer et terre, dépenses d'assortiment, emballage et d'expédition des marchandises achetées ou reçues)	$1,132,662.01	Par dons en argent reçus	$1,340,520.65
		Par Comptes Payables	703.30
		Par marchandises vendues	198.55
Salaires, gages, dépenses d'imprimerie, loyer et dépenses générales	$18,830.74		
Moins intérêt sur dépôts en Banque (au 31 mai 1917)	$12,184.68	6,646.06	
Dépenses d'annonces		60,674.31	
Ameublement de bureau		115.40	
Solde en banque		141,322.71	
Solde en mains		2.01	
		$1,341,422.50	$1,341,422.50

RELEVE DES EXPEDITIONS DE MARCHANDISES

A expéditions faites (suivant liste ci-après)	$2,624,085.99	Par marchandises reçues	$1,495,042.71
A marchandises en magasin	3,420.18	Par marchandises achetées et dépenses sur marchandises reçues et achetées	1,132,662.01
A marchandises vendues	198.55		
	$2,627,704.72		$2,627,704.72

LISTE DES EXPEDITIONS DE MARCHANDISES

Cargaisons complètes envoyées par

16 nov. 1914	SS. Tremorvah	$274,800.00
28 " "	SS. Dorie	367,500.00
19 déc. "	SS. Calcutta	367,500.00
26 janv. 1915	SS. Treneglos	462,500.00

Diverses expéditions:

10 oct. 1914	SS. Ascania	
22 " "	SS. Campanello	
23 " "	SS. Englishman	
28 " "	SS. Irishman	
31 " "	SS. Manchester	
5 nov. "	SS. Hesperian	30,645.00
6 " "	SS. Megantic	
19 " "	SS. Crampian	
27 " "	SS. Burrsfield	
27 janv. 1915	SS. Toronto	

Cargaison complète envoyée par

5 mai 1915	SS. Cecilia	450,000.00

Diverses expéditions:

4, 7, 8, 9, 14 janv. 1915	Consignation à la C. R. B., New-York	18,779.70
3 juil. 1915	SS. Florizel	
9 " "	Consignation à la "War Relief Clearing House", New-York	59,310.00
15 " "	SS. Stephans	
2 sept. "	Consignation à la "War Relief Clearing House", New-York	1,260.00
20 juil. "	Consignation à la C. R. B., New-York	2,444.25
23 " "		
2 août "	SS. Florizel	960.00
1er fév. 1916	Consignation à la "War Relief Clearing House", New-York	1,890.00
— déc. 1916	Consignation au Lord Maire de Londres	3,000.00

Cargaisons complètes envoyées par

10 juin 1916	SS. Gothland	262,862.04
23 avril 1917	SS. Gasconier	312,235.00
		$2,624,085.99

RAPPORT DES AUDITEURS

Montréal, 18 juillet 1917.

Comité Central Exécutif,
Oeuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique,
MONTREAL.

Messieurs,

Nous avons dûment examiné les livres et comptes du Comité Central Exécutif, Montréal, de l'Oeuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique au 15 juin 1917.

Le relevé y-attaché des Revenus et Dépenses a été comparé avec les livres et autres documents de votre Comité, et nous avons le plaisir de certifier qu'il est d'accord avec ceux-ci.

Les soldes en banque et en mains au 15 juin 1917 ont été vérifiés par Certificat et inspection.

RELEVE DES AUDITEURS

REVENUS

Dons en argent	$ 1,340,520.65
Marchandises Vendues	198.55
	$1,340,719.20

DEPENSES

Marchandises achetées (y compris dépenses d'asurance maritime et contre le feu, fret sur mer et terre, dépenses d'assortiment, d'emballage et d'expédition)		$1,132,662.01
Salaires, Gages, Imprimerie, télégrammes, Loyer et dépenses générales	$18,830.74	
MOINS intérêt sur dépôts banque au 31 mai 1917..	12,184.68	
		6,646.06
Dépenses d'annonces		60,674.31
Ameublement de bureau		115.40
		1,200,097.78
Argent en mains et en banque au 15 juin 1917	$141,324.72	
A déduire comptes à payer à cette date	703.30	140,621.42
		$1,340,719.20

(Signé) SHARP, MILNE & COMPANY,
Comptables Assermentés.

Tandis que les relevés qui précèdent s'expliquent, l'on peut dire, d'eux-mêmes, nous croyons bon d'attirer l'attention sur les faits suivants:

1.—Les dépenses d'administration sont . . . . . Nulles

2.—Le coût du loyer, de la papeterie, des câbles, télégrammes, timbres-poste (y compris l'envoi des circulaires et reçus), des salaires et gages, y compris l'assortiment et l'emballage des marchandises, moins l'intérêt alloué sur les soldes en banque, s'élève à un pourcentage remarquablement bas sur les dons reçus, à savoir 234%
(c'est-à-dire moins de 25 sous pour chaque $100.)

En ce qui regarde la publicité, la nécessité et la sagesse d'avoir recours aux annonces payées dans les journaux sont clairement démontrées par le fait que lorsque nous n'avons pas publié d'annonces, les dons sont tombés à la somme de $3,000 par mois, tandis qu'avec des annonces les dons atteignirent $75,000 en un mois. Le coût de ces annonces s'est élevé à 2.14% sur les dons reçus.

Les membres du Comité Exécutif trouvent qu'il est de leur devoir comme dépositaires des sommes données généreusement par le public canadien, de leur faire ainsi part de leur gestion.

En premier lieu, le Comité a décidé de dépenser l'argent donné par les Canadiens, en achetant et en envoyant en Belgique des produits canadiens ou des marchandises fabriquées au Canada. Les cargaisons expédiées sont parties de ports canadiens, en autant que la chose a été possible.

Le Comité a aussi décidé de poursuivre le travail de la manière la plus effective et la plus économique possible; ce dernier point est clairement prouvé par les pourcentages mentionnés plus haut.

Le Comité se fait un devoir d'exprimer sa reconnaissance envers ceux qui l'ont aidé à effectuer son travail avec économie et efficacité. Parmi eux signalons les Comités Provinciaux et les divers comités et sous-comités qui, avec un enthousiasme généreux et une énergie sans bornes, entreprirent de faire mieux connaître les besoins de la Belgique, de recueillir les dons et de remettre au Comité Central Exécutif le produit de leurs efforts victorieux; la presse canadienne qui consacra tant d'espace à la publication de nouvelles concernant l'effrayante position des Belges et donna ainsi son appui précieux à la cause belge; les nombreuses personnes, Compagnies et organisations qui leur donnèrent leur appui généreux et efficace.

Des chaleureux remerciements sont dûs à tous ces généreux Canadiens, hommes, femmes et enfants, qui donnèrent d'une façon si généreuse et si spontanée, qui firent tout ce qu'ils pouvaient pour éloigner les larmes des yeux des mères et faire sourire les enfants.

Mais l'oeuvre n'est pas finie, la coupe de la misère et de la détresse déborde encore et le Canada, sans aucun doute, continuera de montrer sa sympathie sincère et pratique à la nation martyre de l'Europe.

Besoins actuels de la Belgique et moyens pour le Canada d'aider dans l'avenir

Les pertes importantes de vaisseaux souffertes par les Alliés et les neûtres ont amené une crise dans les affaires de la Commission. On ne peut plus obtenir suffisamment de bateaux pour transporter en Belgique la quantité de nourriture qui a été considérée comme le strict minimum nécessaire. L'octroi fait à la Commission par le Gouvernement Belge qui fit à cette fin un emprunt aux Etats-Unis, suffit aujourd'hui pour l'achat des marchandises qui peuvent être importées. La Commission n'a donc plus besoin de faire appel aux généreuses populations du monde civilisé et le Comité Central Exécutif Canadien peut donc maintenant solliciter des dons pour êtres envoyés à d'autres oeuvres de secours belges méritoires et qui ont grandement besoin d'appui.

Ces dons ne seront plus convertis en aliments pour être envoyés en Belgique, mais l'argent même sera envoyé pour aider à secourir la grande misère que causera la diminution des importations.

M. Hoover démontre bien combien sérieuse est cette réduction des moyens de transport résultant en une grande diminution des importations, lorsqu'il dit que la différence des importations devra nécessairement être compensée en empiétant sur le bétail de Belgique qui avait été réservé pour fournir du lait frais aux enfants.

LES COMMENTAIRES SONT INUTILES

Il est évident que le besoin de secours sera à l'avenir plus grand que jamais et le Comité Central Exécutif exprime l'espoir que tous les comités de Secours Belge au Canada et tous les particuliers et organisations persévèreront dans leur noble tâche d'aider la Belgique dans sa crise suprême en accordant leur appui à l'une des oeuvres de secours suivantes et en demandant que leurs dons y soient appliqués.

OEUVRE DE LA SANTE DE L'ENFANCE BELGE. — Le Comité de ce Fonds touché de la progression alarmante et toujours croissante de la mortalité chez les petits enfants en Belgique, a depuis le mois d'août 1916 organisé le transport de Belgique en Hollande des petits malades de la tuberculose, du rachitisme, etc. Là, ils reçoivent les soins nécessaires, sont hébergés, nourris d'une manière spéciale, et vêtus pendant une période moyenne de six semaines. Malheureusement, à cause du manque de fonds, on ne peut pas faire beaucoup et la souffrance des pauvres petits ne peut être soulagée qu'en partie.

Il y a en ce moment 15,000 ou plus d'enfants qui attendent en Belgique leur tour d'aller en Hollande, et le nombre de ces enfants augmente chaque jour, surtout depuis les déportations et l'esclavage.

Il n'est que trop apparent que ce nombre va augmenter encore plus rapidement avant longtemps. C'est pourquoi un appel est fait à la population du Canada et nul doute qu'une généreuse réponse y sera faite.

FONDS DES ORPHELINS BELGES. — Ce Fonds qui compte parmi ses protecteurs le Roi et la Reine des Belges et qui a pour Présidente Son Altesse Royale la Princesse Henri de Battenberg fait un appel pressant en faveur des enfants. Avec l'envahissement rapide de la Belgique par les Allemands, le déplacement en masse de populations entières d'une ville à une autre et les déportations cruelles, un grand nombre d'enfants ont été laissés seuls, sans nourriture ni vêtements, ne sachant si leurs parents étaient morts ou en vie. Des milliers de ces enfants dépendent maintenant de la charité publique. Il faut qu'ils soient nourris, vêtus, qu'ils reçoivent une éducation, et $3.70 par mois, par enfant, suffisent pour cela, tant le travail est effectué d'une manière effective. Toute personne garantissant ce montant pendant six mois ou un an sera à même de recevoir le nom et l'adresse de l'enfant qui aura ainsi été sauvé.

Ces deux Fonds qui s'occupent spécialement des enfants, qui sont les plus affectés par le terrible sort qui a échu à la Belgique, sont probablement ceux qui se recommanderont d'une façon plus poignante à la sympathie et à la générosité du public canadien.

Il faut se rappeler cependant que la Belgique avec sa brave petite armée faisant encore victorieusement face à l'ennemi, est

dans une position particulière comparée à la Grande-Bretagne, la France et le Canada. Elle est privée de toutes ses ressources qui sont aux mains de l'ennemi; ses soldats livrent une dure bataille, mais ne peuvent recevoir de nouvelles de leurs familles restées en Belgique occupée. Epoux, pères et fils combattent depuis plus de deux ans et demi sans avoir entendu parler des leurs, sans savoir si leurs épouses, leurs filles ou leurs parents vivent encore, ou bien si quelques-uns d'entre eux sont tombés victimes des vils Allemands, ou s'ils ont été déportés.

Donc quand les Belges eux-mêmes ne peuvent secourir les leurs, l'un des fonds suivants peut se recommander à la générosité canadienne:

ASILE POUR LES SOLDATS BELGES INVALIDES. — Le but de cette oeuvre est de réunir et de garder en aussi bonne santé que possible les soldats belges que des blessures reçues ou des maladies contractées en campagne, ont rendus invalides.

BIEN-ETRE DES SOLDATS BELGES. — Les amis et les familles des soldats belges sont en Belgique incapables de leur envoyer de ces douceurs si chères au soldat dans les tranchées. Les soldats belges sont ainsi privés de ce petit luxe, à moins que quelque bonne âme pense à eux et les aide à supporter la dure vie des tranchées.

Rappelez-vous que l'armée belge fut la première sur le champ de bataille et qu'elle y est toujours restée depuis!

CROIX ROUGE BELGE. — Cette oeuvre est du genre des Croix Rouges Anglaise et Canadienne, avec cette différence que les femmes belges sont incapables d'aider leurs soldats au front. Elles en sont séparées par une chaîne de fer et de feu et voici qu'encore le soldat belge doit attendre le secours du monde extérieur.

FONDS DES PRISONNIERS BELGES. — Lors de la première avance des Allemands se lançant à la conquête du monde, à l'annihilation de la France et à la défaite de l'Angleterre, l'armée belge seule se trouva sur leur chemin et leur fit manquer leur but. En face d'une armée grandement supérieure en nombre, menacée d'être cernée plus d'une fois, l'armée belge combattit vaillamment et remporta la victoire, mais non sans qu'un grand nombre furent tués et qu'ils durent abandonner de leurs blessés et que plusieurs furent faits prisonniers. Depuis trois ans, ces derniers souffrent en

silence dans des camps en Allemagne, et leurs familles se mourant de faim en Belgique ont été incapables de leur envoyer ces "paquets pour les prisonniers" si nécessaires et si bien accueillis. Sans aucun doute, ceux qui le peuvent aideront à adoucir leur triste sort.

Ce ne sont là qu'un certain nombre des oeuvres que le Canada est appelé à aider.

Le Comité Central Exécutif sait que la réponse sera aussi généreuse que par le passé, et il se fera un plaisir d'envoyer tous les dons reçus aux oeuvres que les donateurs auront désignées. Lorsque aucun fonds n'aura été désigné, le Comité fera le meilleur usage possible des dons, les appliquant aux oeuvres qui auront le plus grand besoin de secours.

A. De JARDIN,
Secrétaire-trésorier Honoraire.

27 juillet 1917.